



BULLETIN MUNICIPAL

CHAULNES



Avec Vous

JUILLET 2018 • N°: 77

Le
mot du
maire

Les
personnes

L'état civil

Stances
du conseil
municipal

Bien vivre
à Chaulnes

La parole
aux
associations

Informations
diverses

Le coin des
enfants

Centenaire
1914-1918



**la fête
des
voisins**

10ème anniversaire !



LE MOT DU MAIRE

Le mot du
Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Même s'il est encore un peu tôt, j'ai souhaité à travers ce traditionnel mot du Maire vous informer sur les manifestations qui se dérouleront dans notre commune du 8 au 11 Novembre 2018. Il s'agira bien sûr de commémorer le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale 1914-1918. Mais c'est avant tout la paix et la liberté que nous souhaitons mettre en avant, même si, à travers des expositions et conférences, il nous faudra parler de cette « grande guerre » et de l'immense sacrifice humain qu'elle a engendré.

La communauté de communes « Terre de Picardie », la commune de Lihons, le comité cantonal du Souvenir Français, l'association Santerre 14-18, les sections chaulnoise et cantonale des anciens combattants, l'Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes, la batterie-fanfare de Lihons, l'école de musique, le comité de jumelage Chaulnes-Edemissen, l'association SARCOM Développement se sont d'ores et déjà associés à notre commune afin d'organiser et réaliser cet événement. Ecoliers et collégiens seront également sollicités. Un grand merci d'avance à eux tous, et en particulier à la communauté de communes et la commune de Lihons pour leurs participations financières respectives.

Vous trouverez au dos de ce bulletin municipal une ébauche du programme qui se met en place.

Il nous a semblé indispensable, au niveau de votre conseil municipal, que nous rendions hommage à tous ces hommes et toutes ces femmes quelle que soit leur nationalité, amis et ennemis d'hier et tous amis aujourd'hui, afin que perdure le devoir de mémoire indispensable pour préserver la paix entre les peuples.

Je vous souhaite à toutes et à tous, en attendant, un excellent été.

Thierry Linéatte
Maire de Chaulnes

« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre. »

Winston Churchill

LES PERMANENCES EN MAIRIE

❖ **Assistante de Service Social (sur RDV)**

Le 3^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h00

Pour prendre rendez-vous, contactez Mme PINCHEMAILLE lors de sa permanence téléphonique le mercredi de 13h30 à 16h30 au 03.20.05.60.70

❖ **Mission Locale**

Mardi et jeudi

(Sur RDV auprès de la Mission Locale de Ham)

❖ **A.C.P.G./C.A.T.M : si besoin**

Contactez M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont
80 320 CHAULNES ☎ 06.14.82.22.58

❖ **La Croix rouge - Banque alimentaire** tiendra désormais sa permanence au local Croix Rouge (36 avenue Roger Salengro, à côté de Carrefour) : mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

❖ **Votre agence Adecco** vous accompagne dans votre recherche d'emploi 1 mardi tous les 15 jours.

Maire

M. Thierry LINEATTE

- Sur rendez-vous

Adjoints

Mme Anne LEBRUN

Communication / Environnement / Logement

- Mercredi de 17h00 à 18h00

- Sur rendez-vous

M. Benoît GANCE

Bâtiment / Voirie

- Sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE

Social / CCAS

- Mardi de 17h30 à 18h30

M. Arnaud NOBLECOURT

Culture et Loisirs

- Jeudi de 18h00 à 19h00



POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE, COMPOSER LE **3237**
(Accessible 24h/24h)

Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde

ETAT - CIVIL

Etat-civil

Ont ouvert les yeux :

27/03/2018 : **Kalvin ROGER**

25/04/2018 : **Nils FOSSIER**

15/06/2018 : **Aliénor CROISSET**



Mariages :

19/05/2018 : **Sébastien CREPIN & Sandrine DESNOYERS**

21/06/2018 : **Mikaël PUIG & Stéphanie RÉGNIER**

22/06/2018 : **Martin GRABER & Louise PINCHON**

30/06/2018 : **Marc-Antoine GONTHIER & Elise GANCE**

Nous ont quittés :

22/04/2018 : **Roland PLUTA**

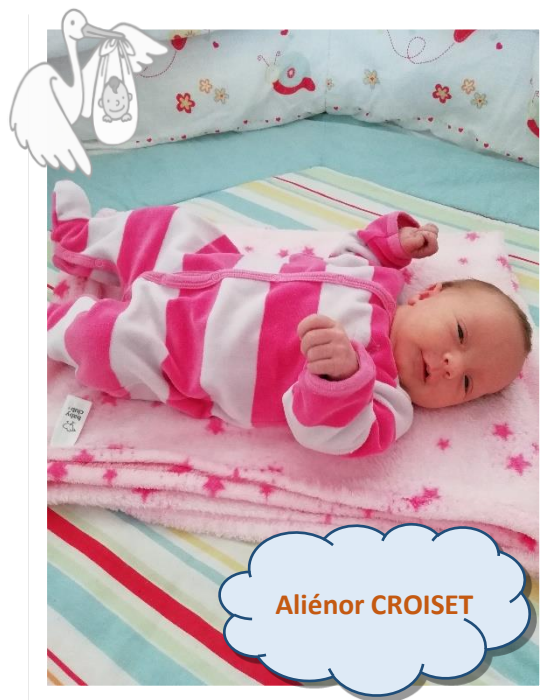
12/05/2018 : **Josiane MORET**

08/05/2018 : **Micheline GERMAIN**

01/06/2018 : **Anne-Marie POLLET**

11/06/2018 : **Lucienne CODRON**

28/06/2018 : **Guilaine DARQUET**



N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.



BOITE A IDEES...

Aidez-nous à améliorer le Bulletin Municipal. Si vous avez une **idée**, une **demande**, une **suggestion**...Merci de retourner ce coupon à la mairie. Votre avis nous intéresse !

Facultatif :

Madame ou Monsieur :

Adresse :

Nous tiendrons compte dans la mesure du possible de vos remarques.



COMPTE-RENDU
Séance du conseil municipal
Du 18 avril 2018

Présents : M. Linéatte, Mmes Lebrun, Latapie-Copé, Masson, Diéval, MM. Gance, Noblécourt, Merlin, Cheval, Capelle, Lecot, Brunoy.

Excusés : M. Lanvin, pouvoir à M. Linéatte
M. Boitel, pouvoir à M. Merlin
Mme Legrand Valérie, pouvoir à M. Noblécourt
Mme Legrand Marie-Josée, pouvoir à Mme Latapie-Copé
Mme Not, pouvoir à M. Gance
Mme Aberbour

Le quorum atteint, la séance débute à 19 h 00. Mme Lebrun est nommée secrétaire de séance.
Le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 5 Mars est adopté à l'unanimité.

1. Subventions 2018

Le tableau remis à chaque conseiller est détaillé par M. Linéatte.

Remarques :

- prestations supplémentaires pour La Batterie Fanfare, proposition d'un complément de 100 €.
- la société de chasse a renvoyé son dossier avec un peu de retard, la subvention peut lui être attribuée.
- location de sanitaire mobile à la place d'une subvention pour le club d'aéromodélisme.
- 200 € de + pour le SARCOM, afin de verser la même somme que Rosières.
- l'aide à l'emploi longue paume se base sur 7 mois (contrat non- renouvelé).
- Concernant les écoles, les spectacles de Noël de qualité sont devenus trop chers donc proposition de financer une sortie à hauteur de 100 € par classe.

Adopté à l'unanimité pour l'ensemble des subventions

2. Tableau des effectifs

Celui-ci a été mis à jour suite aux différents départs en retraite, postes à supprimer ou rajouter et remis à chacun, détaillé par M. Linéatte.

Remarques :

- Quelques disparités sont à revoir sur la nature des grades, avec le centre de gestion.
- Taux de promotion à passer à 100 %, 50 % actuellement, dans un souci d'équité entre les agents.
- Poste à créer pour l'adjoint technique à temps partiel.
- Poste de garde champêtre à créer en temps voulu et formation à prévoir.
- Création d'un poste d'animateur territorial, M. Antiochus ayant obtenu son concours.

Adopté à l'unanimité.

3. Création de poste : animateur territorial.

En complément du point précédent, M. le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de créer le poste d'animateur territorial.

Adopté à l'unanimité

4. Mise à disposition de personnel Communal à Terre de Picardie.

La communauté de communes a lancé une étude de faisabilité concernant la prise de compétence « enfance-jeunesse » et « petite enfance ». Elle souhaite notamment réfléchir sur la mise en place d'une coordination de l'ensemble des activités en faveur de l'enfance sur le territoire de Terre de Picardie, dans un souci d'égalité entre tous les enfants de la communauté de communes. Un bilan du Contrat Enfance Jeunesse établi par l'ancienne communauté de communes du Santerre doit être rédigé et un nouveau CEJ devra être mis en place à l'échelle du territoire.

Les TAP disparaissant en Septembre, il faut préparer la rentrée scolaire et prendre en compte le mercredi matin pour le péri et l'extrascolaire. Objectif : mutualisation des moyens, équité, qualité des services et prestations. La commune de Chaulnes et la communauté de communes «Terre de Picardie » proposent d'établir une convention de mise à disposition de M. Antiochus afin de coordonner ces actions. Celui-ci a donné son accord.

Adopté à l'unanimité

5. Taux d'imposition communaux

Le bordereau 1259 (état de notification des taxes directes locales) est commenté par M. Linéatte pour l'année 2018, avec comparatif 2017.

- Ressources des 4 taxes : 487 797 € en 2017
495 909 € en 2018

Ce sont notamment les produits provenant de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti qui augmentent, sans augmentation des taux d'imposition communaux, preuve qu'il faut poursuivre la politique de logements.

Les allocations compensatrices sont stables, la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est en hausse mais les autres produits fiscaux sont en baisse ;

M. Linéatte rappelle qu'en parallèle, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est encore en baisse de 11 000 €. Il propose de reconduire les taux de l'année précédente :

- Taxe d'habitation : 11,47 %.
- Taxe foncière (bâti) : 3,94 %.
- Taxe foncière (non bâti) : 11,91 %
- CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 10,89 %.

Adopté à l'unanimité

6. Budget Communal 2018.

Le chapitre 11 augmente : + 5 000 € pour les documents d'urbanisme, + 20 000 € pour les TAP (à la demande de la trésorerie) : cette somme entrerait auparavant dans un autre chapitre.

Les prévisions de dépenses de personnel (chapitre 12) sont stables.

→ Dépenses de fonctionnement proposées : 1 577 909 € équilibrées avec les recettes de fonctionnement.

→ Dépenses d'investissement : 742 256 €, équilibrées avec les recettes d'investissement.

La liste des investissements est présentée sous forme simplifiée et commentée. Tous ces investissements ont déjà été vus en commission et présentés au niveau du conseil municipal.

M. Cheval rappelle que les 5 000 € supplémentaires pour les documents d'urbanisme sont dus à une nouvelle défection de l'État, qui ne les instruit plus, et regrette le faible niveau d'investissement.

Adopté à l'unanimité

7. Taxe d'assainissement 2018.

Proposition de la laisser à 0.89 € le m3, même montant que 2017.

M. Lecot demande des précisions sur cette taxe, pensant qu'elle se situait à 1 €/m3. M. Linéatte précise que ce 1€ correspond au prix du m3 d'eau (hors taxes), l'ensemble figurant sur la même facture.

M. Cheval donne quelques informations sur le prix de l'eau, la facturation et sur le syndicat d'eau dans son ensemble.

Adopté à l'unanimité.

8. Budget d'assainissement 2018.

- Dépenses d'exploitation : 779 477,71 €, équilibrées avec les recettes d'exploitation.
- Recettes d'exploitation : 685 724, 44 €, équilibrées avec les dépenses d'exploitation.

Adopté à l'unanimité

9. Budget du tour de ville.

- Budget à équilibrer à la demande du perceuteur.
- Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 520 000 €.
- Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 940 000 €.

Ce budget sera arrêté en fin d'année.

En cas de vente de terrains, ceux-ci seront intégrés dans le budget communal.

Adopté à l'unanimité

10. Commission bâtiments – voirie.

Réunion de la commission le 21 Mars 2018 :

- Travaux 2018

Rue de Lihons : le bureau d'études EVIA a transmis le dossier prêt à partir en appel d'offres. La commission examine le plan joint et le bordereau des matériaux utilisés et quantités qui seront soumis aux entreprises. Remarques : il manque un bordurage « surbaissé » et il faut vérifier que le marquage en résine « pépite » rouge est bien pris en compte au niveau de la sortie de la rue de Picardie. L'appel d'offres pourra ensuite être lancé (estimation EVIA : 58 000 € ht).

- Avenue Jean-Jaurès

Quelques travaux d'enrobés étaient prévus en 2017, mais n'ont pas été réalisés. Pour des raisons de sécurité (sortie directement dans l'avenue Jean-Jaurès), les riverains souhaiteraient qu'une contre-allée soit réalisée. Après examen du plan, la commission propose de sécuriser également la traversée de l'avenue et l'accès jusque Régnier motors. Mme Lebrun contactera « les jardins picards » pour la pose d'une bâche et de plantes couvre-sol en entrée de ville côté Ablaincourt.

- Travaux Ad'Ap

Les exigences en termes de mise en accessibilité de nos bâtiments et voiries publics rendent la mission difficile à réaliser. La Préfecture a redemandé, malgré l'envoi des travaux prévus et du calendrier (étude Socotec), des compléments d'information qui vont à nouveau nécessiter beaucoup de temps de rédaction.

Peuvent être réalisés cette année :

places handicapées sur les parkings ;

toilettes salle Saint-Didier, jeu d'arc et centre-socio-culturel ;

toilettes et rampe d'accès à l'église ;

les équipements suivants : mairie, vestiaires longue paume, stade nécessitent des investigations plus poussées et les finances qui en découlent.

- Assainissement pluvial rue de Nesle

La commune a été contactée par l'assurance Swiss Life concernant des dégâts des eaux chez un particulier rue de Nesle. Une expertise a eu lieu le 14 Mars, en présence des experts de Swiss Life et de la commune. Le lieu d'inondation est un point bas et le réseau pluvial semble ne plus fonctionner correctement. M. Linéatte s'est engagé, au nom de la commune, à résoudre ce problème. M. Cheval et Lecot se souviennent d'aménagements réalisés il y a longtemps (parking, enrochement, ...). Un passage caméra dans les réseaux serait utile dans un premier temps. Le problème se rencontre également devant le stade lors de forts orages, malgré le dimensionnement du réseau. M. Linéatte contacte l'entreprise Mayolle rapidement pour l'inspection des réseaux.

- **Proposition FDE / panneaux photovoltaïques**

La FDE souhaite lancer une consultation auprès des communes pour l'élaboration d'un plan départemental d'équipement de bâtiments ou terrains communaux en panneaux photovoltaïques. L'ensemble des projets serait porté par la FDE. La commune peut proposer la toiture du centre-socio-culturel, idéalement exposée et d'une surface adéquate. Avis favorable de la commission.

- **Extension de la crèche**

L'architecte contacté au mois de Novembre 2017 a enfin donné signe de vie. Il doit normalement préparer tous les éléments nécessaires à la consultation d'architecte : prévision de travaux, phasage, chiffrage,... M. Linéatte transmet à la commission le document fourni par la CAF avec toutes les aides et subventions (conséquentes) possibles. M. Cheval précise que « Terre de Picardie » ne pourra pas prendre la compétence et par conséquent la maîtrise d'ouvrage sur cette opération. Les subventions étant plafonnées à 80 %, le reliquat revenant à la collectivité sera peu important et une participation communautaire pourrait s'envisager.

- **Logement garde-champêtre**

Celui-ci nécessite des travaux de rénovation plus importants que prévu. Sa mise en location doit donc être différée. M. Gance s'occupe de contacter des entreprises de plomberie, électricité, plaquistes,... afin d'établir les devis correspondants.

- **Points divers**

Les employés communaux rénovent actuellement les locaux situés à l'étage de la mairie, actuellement loués à l'association « solidarité paysanne ».

Ils ont également entrepris des travaux d'entretien à la salle Saint-Didier : pose de faïence sur les murs en soubassement.

Une partie du matériel des cuisines du centre-socio-culturel a été remplacée pour cause de vétusté. La configuration des éléments de cuisine est en cours de modification.

M. Pruvot, chargé de projet à la Maison du CIL, est venu en mairie le 28 Mars, afin de présenter le projet « lotissement du tour de ville / phase 2 ». Plusieurs conseillers municipaux étaient présents.

11. Convention avec la Maison du CIL.

Présentation du projet : la 1ère phase serait dans la continuité de l'existant. La Maison du CIL propose une mixité entre logements locatifs (16) et accession à la propriété (21). Proposition de signer une convention pour lancer le projet.

Objet de la convention : la Maison du CIL a l'obligation de racheter les parcelles destinées à l'accession à la propriété, soit 4 hectares environ à 2 € le m². Les terrains correspondant aux parcelles locatives peuvent être cédés à l'euro symbolique.

M. le Maire demande l'autorisation de signer cette convention.

Adopté à l'unanimité

12. Informations diverses.

- M. Noblécourt concernant la crainte de rassemblement de motards sur un terrain rue de Nesle. Les dirigeants de l'association ont été reçus en mairie. Des engagements ont été pris par ceux-ci.

- M. Linéatte : rencontre avec M. Dupuis, directeur de l'Agence Routière Est (Conseil Départemental), concernant :

- * la circulation des poids lourds au niveau d'Omiécourt pour accéder à Chaulnes. Le panneautage sera revu et complété.

- * une convention à signer pour les travaux rues Odon Dumont et Jean Catelas, ceux-ci se situant sur une voirie départementale.

- * la rue Ernest Boitel qui se dégrade, qui est une voirie départementale. Le département pourrait la rénover et conventionner avec la commune afin que cette route revienne dans le domaine communal.

- * la rue de Lihons : les travaux doivent s'effectuer en liaison avec l'Agence Est, la voirie étant également départementale. Quelques remarques ont été faites concernant les aménagements prévus.

La séance est levée à 21 h 15.

COMPTE-RENDU
Séance du conseil municipal
Du 18 juin 2018

Présents : M. Linéatte, Mmes Lebrun, Aberbour, Not, Masson, Diéval, Legrand V., M. Gance, Noblécourt, Cheval, Capelle, Lecot, Brunoy, Boitel.

Excusés : M. Lanvin, pouvoir à M. Boitel
M. Merlin, pouvoir à M. Linéatte
Mme Legrand Marie-Josée, pouvoir à Mme Legrand Valérie
Mme Latapie-Copé, pouvoir à M. Noblécourt

Le quorum atteint, la séance débute à 19 h 00. Mme Lebrun est nommée secrétaire de séance.
Le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 18 Avril est adopté à l'unanimité.

1. Centenaire 1918 – 2018

Afin de commémorer le centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale à Chaulnes, la communauté de communes « Terre de Picardie », la section cantonale du souvenir français, l'association Santerre 14-18, les communes de Lihons et Chaulnes, et, en coopération avec le comité de jumelage Chaulnes / Edemissen, les sections cantonale et chaulnoise des anciens combattants, l'association SARCOM Développement, se sont rencontrés afin d'élaborer un programme de manifestations du 8 au 11 Novembre 2018.

M. Linéatte a souhaité que le thème retenu soit la paix et la liberté. Les actions d'ores et déjà actées seront :

- exposition ouverte aux scolaires et au public au centre-socio-culturel ;
- concert de l'orchestre de Picardie à l'église de Chaulnes ;
- inauguration d'une stèle de la paix et plantation d'arbres près du monument aux morts ;
- conférence au centre-socio-culturel ;
- aubades des batteries-fanfares de Lihons et Edemissen, au SARCOM et aux écoles ;
- cérémonie communautaire le 11 Novembre ;
- concerts sous chapiteaux : 4 batteries-fanfares, dont une allemande et une britannique.

Le programme détaillé est remis aux conseillers municipaux. La Communauté de communes prendrait en charge une grande partie du financement de ces manifestations. M. le Maire propose de budgétiser au niveau de la commune la somme de 5000 €. La commune de Lihons apportera également sa contribution. La participation des habitants est vivement souhaitée et M. Lecot propose que ceux-ci apposent devant chez eux un drapeau français et allemand.

Adopté à l'unanimité

2. Rapport commission bâtiments – voirie

1) Travaux Ad'Ap.

La commission examine les devis de M. Nicolas :

- Sanitaires de l'église : 2596 € HT
- Rampe d'accès : 5800 € HT

Si le premier devis semble très raisonnable, le second nécessite une ou deux autres demandes de prix car supérieur à 4000 €.

Avis favorable du Conseil Municipal

2) Travaux rue de Lihons.

La commission d'appel d'offres a ouvert l'unique pli remis par l'entreprise Colas. Son offre est de 60 968 € HT. L'estimation du bureau d'études EVIA est de 52 800 € HT. La consultation est donc relancée par EVIA.

3) Eclairage public avenue Jean-Jaurès.

La FDE a établi un devis pour le remplacement d'un candélabre avenue Jean-Jaurès. Or, il s'avère que c'est l'ensemble des candélabres en métal qui est en mauvais état. M. Linéatte a contacté M. Hamelle (FDE) afin que celui-ci nous propose différents modèles permettant le remplacement de ces mâts.

Avis favorable du Conseil Municipal

4) Travaux en cours.

Un point est fait concernant les petits travaux réalisés au printemps par l'entreprise Delaporte (report des travaux 2017). Sont évoqués également les problèmes rencontrés lors des derniers orages. Les employés communaux rénoveront cet été le monument aux morts et le monument allemand (centenaire), la croix Sainte-Anne (villes fleuries).

5) Eclairage du colombarium.

Suite aux remarques de plusieurs familles et riverains, la commission propose d'installer un éclairage au colombarium, afin de permettre le dépôt d'urnes le soir, au retour du crématorium. Un appareil à détection de mouvement et chargement solaire semble la solution adaptée.

Avis favorable du Conseil Municipal

6) PETR / Fondation du Patrimoine.

La région a créé, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine, un dispositif de restauration du patrimoine rural non protégé. Des subventions peuvent être obtenues (Conseil Régional) et la Fondation du Patrimoine peut engager en parallèle une action de mécénat (dons, souscriptions) auprès du public. Une réunion d'information a été organisée au PETR à Péronne. M. Linéatte rappelle que la proposition de rénovation des peintures de l'église par souscription avait été faite lors des élections municipales par la liste conduite par Michel Brunoy. Cette proposition fait l'unanimité du conseil municipal. La commission propose de se rapprocher de ces instances afin d'étudier la faisabilité, notamment financière, de cette opération.

Avis favorable du Conseil Municipal

7) Vidéo-surveillance.

Constat : la commune est relativement épargnée par la délinquance telle qu'on peut la rencontrer dans d'autres lieux. Néanmoins, des actes d'incivilité sont fréquents : abris-bus, « visites » de locaux communaux, containers, dépôts de débris, vitesses excessives, ... Des cambriolages ont aussi eu lieu chez des administrés et dans des entreprises de la zone industrielle. Faut-il installer la vidéo-surveillance dans la commune ? L'impact semble positif dans celles qui s'y sont lancées : baisse des actes cités plus haut, sentiment de sécurité auprès de la population. M. le Maire propose un tour de table afin de connaître le sentiment de chaque conseiller. Chacun s'accorde sur la nécessité d'élaborer un projet bien « cadré » et réfléchi afin d'éviter toute dérive. La commission propose au conseil municipal de travailler sur ce projet.

Avis favorable du Conseil Municipal

8) Villes fleuries

Pour information, le jury des villes fleuries, au niveau du PETR (ex. Pays Santerre Haute Somme), est passé dans la commune le 5 Juin. Mme Lebrun et M. Linéatte l'ont accompagné. Bonne impression d'ensemble de la part de ce jury, notamment sur l'évolution environnementale de la ville au fil des années.

3. Délibération GRDF

Simple délibération à prendre annuellement afin que GRDF reverse à la commune une redevance d'occupation du domaine public, due au passage des réseaux de gaz dans la ville. Cette redevance se monte pour cette année à 469,75 €.

Adopté à l'unanimité

4. Reconduction de l'aide au séjour sportif

Séjour annuel organisé par l'AAE Chaulnes football au mois d'Août (2 fois une semaine). 80 enfants sont concernés. Les objectifs : vie en groupe 24h/24, activités sportives et ludiques, apprentissage de la vie en collectivité, aménagement des temps de loisirs, sorties, temps de vacances pour tous, encadrement par du personnel diplômé. Le budget prévisionnel fourni par l'association prévoit une subvention de 1000 €.

Le Conseil municipal s'accorde quant au bienfait d'une telle action, menée dans un but de mixité et d'égalité sociales.

Adopté à l'unanimité

5. Proposition d'acquisition de bâtiments

M. le Maire fait part de deux courriers reçus en mairie, émanant de deux propriétaires (dont un via un notaire), proposant à la commune l'achat de leur bien immobilier. Le Conseil Municipal, après débat, estime ne pas avoir vocation à acheter ce type de bien.

Refusé à l'unanimité

6. Convention Maison du CIL

La convention, prévoyant la réalisation de logements locatifs et de parcelles viabilisées libres de constructeurs, a été signée par M. le Directeur de la Maison du CIL et M. Linéatte. Les travaux, après les différentes études à mener, pourraient commencer en 2019. Une délibération sera à prendre, concernant le bornage qui doit être effectué. M. le Maire demande l'autorisation au Conseil municipal de prendre celle-ci, afin de ne pas perdre de temps, dès que les actes de bornage seront établis.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20 h 30.

COLLECTE DES DÉCHETS CALENDRIER 2018



Les poubelles et sacs doivent être sortis **la veille au soir**.



Les sacs jaunes et bleus doivent servir **uniquement** à la collecte des emballages



Collecte du bac marron



Collecte des sacs bleus



Collecte des sacs jaunes



Collecte gratuite des encombrants chez vous par A.I.R.

Uniquement sur rendez-vous.

Contactez le 09 72 25 71 64, une semaine avant la date indiquée sur le calendrier.

AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
ME 1	SA 1	LU 1	JE 1	SA 1
JE 2	DI 2	MA 2	VE 2	DI 2
LU 3	ME 3	JE 3	SA 3	LU 3
SA 4	MA 4	VE 4	DI 4	MA 4
DI 5	ME 5	SA 5	LU 5	ME 5
LU 6	JE 6	MA 6	JE 6	JE 6
MA 7	VE 7	DI 7	ME 7	VE 7
ME 8	SA 8	LU 8	JE 8	SA 8
JE 9	DI 9	MA 9	VE 9	DI 9
VE 10	ME 10	SA 10	LU 10	ME 10
SA 11	MA 11	JE 11	DI 11	MA 11
DI 12	ME 12	VE 12	LU 12	ME 12
LU 13	JE 13	SA 13	MA 13	JE 13
MA 14	VE 14	DI 14	ME 14	VE 14
ME 15	SA 15	LU 15	JE 15	SA 15
JE 16	DI 16	MA 16	VE 16	DI 16
VE 17	LU 17	ME 17	SA 17	LU 17
SA 18	MA 18	JE 18	DI 18	MA 18
DI 19	ME 19	VE 19	LU 19	ME 19
LU 20	SA 20	MA 20	JE 20	SA 20
MA 21	VE 21	DI 21	ME 21	VE 21
ME 22	SA 22	LU 22	JE 22	SA 22
JE 23	DI 23	MA 23	VE 23	DI 23
VE 24	LU 24	ME 24	SA 24	LU 24
SA 25	MA 25	JE 25	DI 25	MA 25
DI 26	ME 26	VE 26	LU 26	ME 26
LU 27	SA 27	MA 27	JE 27	SA 27
MA 28	DI 28	VE 28	LU 28	ME 28
ME 29	SA 29	LU 29	JE 29	SA 29
JE 30	DI 30	MA 30	VE 30	DI 30
VE 31		ME 31		LU 31

LA COMMUNE ORGANISE UN ACCUEIL DE LOISIRS

Bien vivre à
Chaulnes

Du lundi 27 au vendredi 31 août 2018 pour les 3 à 11 ans.
Inscriptions en mairie et sur rendez-vous avant le vendredi 27 juillet 2018.
Tarifs ci-dessous, la cantine 3,50 € et le goûter 0,50€ par jour sont en sus.

	Tranche 1 QF>801	Tranche 2 801>QF>700	Tranche 3 701>QF>600	Tranche 4 QF<601
Demi-journée	7 €	3,6 €	2,6 €	1,6 €
Journée	10 €	5,2 €	4,2 €	3,2 €

PLAN MERCREDI rentrée scolaire 2018/2019

La commune de Chaulnes organise dès la rentrée scolaire 2018/2019, un accueil de loisirs chaque mercredi de 7h30 à 18h30.

Il se déroule dans la salle périscolaire de l'école de Chaulnes et accueille les enfants scolarisés de 3 à 11 ans.

La ville de Chaulnes et Terre de Picardie ont décidé d'harmoniser leurs tarifs et leurs horaires.

Les inscriptions se font en mairie de Chaulnes sur rendez-vous jusqu'au vendredi 03 août et du Lundi 27 au vendredi 31 août auprès de Ludovic.

Une restauration est possible le midi au tarif de 3,50 € par jour, le goûter est inclus dans le tarif de l'après-midi.

TARIFS résidents Terre de Picardie

	QF<400	400<QF<751	750<QF<1100	QF>1101	Non réservé
Matin	4 €	5 €	6 €	7 €	10 €
Après-midi	4,5 €	5,5 €	6,5 €	7,5 €	11 €
Journée	7,5 €	8,5 €	9,5 €	10,5 €	14 €

TARIFS résidents Hors Terre de Picardie

	QF<400	400<QF<751	750<QF<1100	QF>1101	Non réservé
Matin	10 €	11 €	12 €	13 €	16 €
Après-midi	10,5 €	11,5 €	12,5 €	13,5 €	17 €
Journée	16,5 €	15,5 €	14,5 €	16,5 €	20 €



Pensez à vous munir :

- du carnet de santé de l'enfant
- de votre numéro d'allocataire CAF
- de l'attestation d'assurance extra-scolaire
- du livret de Famille



Service enfance/jeunesse
Ludovic au 03/22/83/80/84 / www.mairiechaulnes.fr



FAISONS CONNAISSANCE AVEC UN COMMERÇANT DE CHAULNES



SARL Formentel-Brunoy

Garage à Chaulnes

Adresse : 4 rue Roger Salengro 80320 Chaulnes

Téléphone : 03 22 85 40 42

Michel BRUNOY est arrivé au garage en 1971. Il occupe le poste d'aide-comptable auprès de Robert WAGNAIR. Au départ à la retraite de M. WAGNAIR, Michel décide de reprendre l'activité du garage en s'associant avec Christophe LEBRUN en avril 1988 et ce, jusqu'en 2002.

Le 1^{er} Juillet 2005, Bernard FORMENTEL s'associe avec Michel pour former la Sarl Formentel-Brunoy.

Bernard fait de la mécanique depuis plus de 30 ans. Il a travaillé chez Michel FOLLET garagiste à Rosières-en-Santerre, pendant 17 ans avant de venir s'installer à Chaulnes où il exerce depuis 13 ans.

Dans l'atelier, Bernard travaille avec Boris leur apprenti depuis 2 ans, qui lui prépare un BTS en mécanique.

Le garage est à votre service pour tous types de réparations, mécanique, peinture, tôlerie, pour la vente de véhicules neufs ou d'occasions, mais aussi pour la distribution de carburant aux particuliers et entreprises. Il possède également un agrément climatisation.

Coté loisirs, Bernard aime faire des ballades en moto, pratiquer l'haltérophilie en club, et consacrer du temps à sa femme et sa fille Camille.

Quant à Michel, entre le garage, la Croix-Rouge (dont il est président) et le conseil municipal, il ne lui reste que très peu de temps à lui.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30

Et le 1^{er} samedi de chaque mois : 8h00 - 12h00

CONCOURS DE NICHOURS

Les talents créatifs au rendez-vous...

La commune de CHAULNES propose un concours « de nichours », dont les objectifs sont d'attirer les oiseaux dans vos jardins ou sur vos balcons : les nourrir en hiver, leur fournir de l'eau pour boire et se baigner. Plusieurs espèces ont en effet besoin de ces sites de nidification artificiels car leurs habitats naturels s'appauvrissent ; les haies et les arbres morts disparaissent, les façades des nouveaux immeubles sont lisses et hermétiques, les vieux tas de bois et les ronciers sont éliminés et les murets sont détruits. Alors, si vous aimez les oiseaux, la nature et que vous êtes bricoleurs :



À VOS CLOUS, MARTEAUX, BOIS ET SURTOUT À VOTRE IMAGINATION... !

Le règlement du concours est consultable sur le site de la mairie. Pour tout renseignement vous pouvez également contacter l'accueil de la mairie au 03.22.83.80.80.

Un jury procédera en octobre 2018 à l'évaluation des nichours qui auront été fabriqués et déposés en mairie avant le 15 septembre 2018.

Les 3 nichours en tête de l'évaluation seront installés dans le jardin public de la commune.

Extrait du règlement :

Ce concours s'adresse : aux particuliers, aux enfants des écoles primaires, aux collégiens, aux associations.

Le Descriptif : Les nichours devront être réalisés dans des matériaux résistants aux intempéries pour assurer aux oiseaux leur nourriture pendant l'hiver. Ils seront des créations personnelles et non des produits achetés tout faits. Les dimensions ne devront pas excéder 40/40/40 cm. Le poids ne devra pas dépasser 3kgs.

L'HOTEL A INSECTES A ÉTÉ POSITIONNÉ DANS LE JARDIN PUBLIC, comme annoncé dans le dernier bulletin municipal,

Cet abri regroupe plusieurs "chambres" spécifiques en fonction des différents types d'insectes. Chacun d'eux a ses préférences quant à la matière de son hébergement :

1. **Paille ou bois** : bien abrité, ce matériau pourra accueillir les jolies chrysopes, dont les larves se nourrissent de pucerons, cochenilles farineuse, aleurodes (ou « mouches » blanches), thrips ou œufs d'acariens.
2. **Tiges de bambous** : elles servent d'abri aux abeilles solitaires qui pollinisent les premières fleurs des arbres fruitiers, dès le mois de mars.
3. **Pots de fleurs retournés et remplis de foin** : cela attire les perce-oreilles qui contribuent à contenir les populations de pucerons.
4. **Planchettes de bois entassées derrière des plaques en métal** : où viendront se loger des insectes xylophages qui participent à la décomposition du bois mort.
5. **Bûches percées** : elles constituent un abri très apprécié de nombreux hyménoptères comme certaines abeilles mais aussi guêpes solitaires, dont les larves se nourrissent d'autres insectes.
6. **Fagots de tiges à moelle** : comme la ronce, le rosier, le sureau, offrent des abris idéaux pour différentes autres petites espèces d'hyménoptères.
7. **Briques** : elles sont appréciées des osmies (abeilles solitaires).
8. **Planchettes bien rapprochées et abritées** : elles attirent les coccinelles qui viennent y passer l'hiver. Leurs larves consomment énormément de pucerons.

L'hôtel va pouvoir ouvrir ses portes avant l'hiver, juste à temps pour accueillir pontes et larves de certains insectes. Il contribuera à enrichir au fil des ans la micro faune d'insectes auxiliaires et pollinisateurs de ce jardin public.



MAISONS, JARDINS, BALCONS FLEURIS..... PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Le concours des maisons fleuries est destiné à valoriser le fleurissement de chacun d'entre nous et d'offrir un cadre de vie plus agréable à tous. Chaque maison fleurie est unique. Elle est l'image de notre histoire et de notre créativité individuelle. Fleurir sa maison, son balcon, son pas-de-porte est un moment convivial, un moment de plaisir.

C'est un rôle difficile qu'avaient à tenir, le mardi 26 juin, les membres du jury chargés de départager les 9 concurrents inscrits au concours 2018. Il a été tenu compte du fleurissement (ampleur, originalité, diversité, harmonie des couleurs), de l'entretien (qualité, effet visuel) et de l'aménagement de l'ensemble (harmonie, éléments décoratifs).



Chaque année, l'expérience aidant, la qualité des réalisations ne cesse de grandir témoignant du savoir-faire et du bon goût des habitants de la commune.

Nombreux sont les Chaulnois qui prennent plaisir à garnir leurs abords, à consacrer une attention constante, des soins réguliers, du travail, aux plantes sans pour autant participer au concours. C'est dommage, car tous les amoureux des jolies plantes méritent d'être mis en valeur.

Cette année, un printemps à la fois précoce et relativement bien arrosé était un atout de plus pour réussir de merveilleuses compositions. Tous, bien sûr, ne peuvent pas avoir la première place mais tous méritent les plus grandes félicitations.

La diffusion des résultats sera faite dans le prochain bulletin municipal. L'ensemble des participants sera invité en octobre prochain à la remise des prix. Tous recevront le diplôme : « **Je fleuris ma commune...** » signé de Thierry LINEATTE, Maire de CHAULNES.



La commune s'est inscrite au concours départemental des villes et villages fleuris. Ce concours consiste à attribuer une série de Fleurs (de une à quatre) et un Grand Prix correspondant au label "Villes et Villages Fleuris". Ces Fleurs sont apposées sur une signalétique spécifique représentée par un panneau à l'entrée de la commune.

Pour une commune labellisée, la fleur est avant tout un symbole d'accueil !

La préservation de l'environnement est pour chaque commune labellisée une priorité !

Le passage du jury, du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Cœur des Hauts de France, sur la commune a eu lieu **le mardi 05 juin** et le Jury Départemental est quant à lui passé **le mercredi 18 juillet**. Les conclusions de ces visites seront communiquées dans le prochain bulletin.

Le label Départemental Fleuri récompense un département dont les actions de valorisation et d'animation du label Villes et Villages Fleuris sont exemplaires. Sont examinés :

- La prise en compte du label Villes et Villages Fleuris dans la stratégie départementale.
- Le mode d'organisation de la mission Villes et Villages Fleuris.
- L'animation de la mission Villes et Villages Fleuris.
- La sensibilisation et l'accompagnement des communes.
- Le bilan de la mission.
- La valorisation touristique du label.

Ce label est décerné pour une période de cinq ans par le jury national qui valide au moment de la séance plénière les propositions faites par la commission d'attribution du label Départemental Fleuri.

LES JARDINS OUVRIERS

Les jardins familiaux ou jardins ouvriers, apparus à la fin du XIX^{ème} siècle, sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités.



Depuis une vingtaine d'années la demande de jardins potagers collectifs redémarre. Plusieurs facteurs en sont la cause : retour à des valeurs, besoins de nature, hygiène de vie, crise économique, rupture de l'isolement urbain... Parallèlement à cet engouement, les pouvoirs publics, en répondant positivement aux initiatives citoyennes ou fédératives, ont influencé, encouragé, voire exigé que ces équipements soient intégrés dans l'environnement et plus ouverts sur la vie locale.

C'est ainsi que de nouveaux jardins sont apparus dans le paysage. Ils peuvent prendre la forme de jardins familiaux, être un outil d'éducation à l'environnement pour des enfants, devenir collectif pour favoriser l'insertion des personnes en grande difficulté ou être un lieu de rencontre comme les jardins collectifs qui germent au cœur des quartiers, et aussi des villages...

Sur notre commune, des jardins potagers dépendant de la Mairie existent. Ils sont situés au lieu-dit « Le Bois à Genêts » et sont au nombre de 13. Chaque jardin est constitué d'une parcelle d'environ 330 m². Une autorisation de jouissance est accordée aux bénéficiaires par la mairie chaque année au 1^{er} avril et après acceptation du règlement défini.



« Cultiver un potager, ce n'est pas seulement produire ses légumes, c'est apprendre à s'émerveiller du mystère de la nature » Pierre RABHI



PAROISSE NOTRE DAME DE HAUTE PICARDIE



Nous remercions Monsieur le maire de Chaulnes Thierry Linéatte de nous ouvrir les pages du bulletin municipal. Nous voulons partager avec vous 3 bonnes nouvelles :

- Notre **église** St Didier de Chaulnes reste désormais **ouverte** chaque dimanche après la célébration de la messe et ce jusque 18h, accessible à tous, pour un temps de recueillement, ou simplement de découverte, d'approfondissement de son espace intérieur, sa luminosité, son architecture néo-byzantine...
- Vous avez sans doute entendu ou lu que notre Église diocésaine est en **Synode**. Un synode, c'est la consultation de tous les baptisés par son évêque. 630 équipes au niveau du diocèse, dont 20 de notre paroisse, ont réfléchi d'octobre à février et remonté une proposition concrète. Puis ce fut au week-end de l'Ascension l'Assemblée synodale : 230 délégués dont 6 de notre paroisse, ont travaillé pendant 3 jours, répartis en commissions organisées autour de 11 thèmes : Annoncer et oser dire sa foi – Célébrer – Prendre soin – Faire communauté – Vivre dans le monde – Être jeune et catholique dans la Somme – Former, se former – Appeler, s'engager, s'organiser – Être prêtre – Accueillir – Se donner les moyens et ont remis leurs travaux à notre évêque Olivier Leborgne pour discernement et promulgation d'actes synodaux fin septembre. Il s'agit pour lui de donner un **élan pour les 5 à 10 ans à venir** dans notre diocèse de la Somme.
- Notre paroisse a participé, comme à chaque échange avec la **ville jumelée d'Edemissen**, à la clôture dimanche 12 mai, par une célébration œcuménique en notre église ; nos amis d'Edemissen étant chrétiens également, mais de l'Église luthérienne, tandis que nous sommes catholiques. L'homélie a été donnée par la pasteure Sabine Ahlbrecht. L'année prochaine **2019**, nous fêterons les **50 ans du jumelage** de nos deux villes Chaulnes et Edemissen. Ce sera à Edemissen, au week-end de l'Ascension. Nous nous en réjouissons.



Le prêtre de notre paroisse, l'abbé François-Marie Jung, curé modérateur car ne résidant pas sur place, est disponible sur rendez-vous à la maison paroissiale ; il peut également vous rendre visite.

Comme vous le savez déjà, des répondants de villages et de quartiers sont à votre écoute : Denis et Bernadette Diepold, Bernadette Bélot, Béatrice Thieffry, Josette Sanz. D'autres pourront aussi vous répondre : Dominique Lefebvre, Kévin Van Dijk, Elisabeth Borocho.

Des permanences sont également assurées à la maison paroissiale :

1 rue des lieutenants Terpraut et Grenier / Téléphone : 03.22.85.40.45

Enfin le site web : paroisse Notre Dame de Haute Picardie ou Paroisse de Chaulnes

LE REPAS DES AINÉS



Comme chaque année, la municipalité et le **Centre Communal d'Action Sociale** ont invité les aînés de la commune, âgés de 70 ans et plus, à partager le traditionnel repas avec un après-midi dansant animé par un orchestre du Nord.

Celui-ci a eu lieu le **dimanche 29 avril 2018 à 12h30, au centre socio culturel** et a été préparé et servi par le traiteur du Scalaire de ANDECHY.



Cet événement qui réchauffe les cœurs était attendu de tous, autant pour le déroulé des plats que pour l'après-midi dansant et le bonheur de se retrouver.

Dans son discours d'accueil, Thierry LINEATTE a remercié l'équipe municipale et Madame LATAPIE qui s'étaient mobilisées pour assurer le bon déroulement de la journée. Monsieur Le Maire a eu également une pensée pour les personnes absentes (malades ou disparues), habituées de ce repas. Et pour terminer, il a renouvelé ses vœux de bonheur et santé aux 90 convives et les a invités à prendre le verre de l'amitié.

La doyenne et le doyen de cette assemblée étaient, cette année, Mme LECOMTE et Mr COPE. Les aînés ont pu terminer l'après-midi en dansant aux sons de musiques variées, tels que musette, rock, madison ou tango.



la fête
des
voisins
vendredi 25 mai 2018

LA FÊTE DES VOISINS

Organiser la Fête des Voisins est très simple : il suffit de le décider ! Et, le jour de la fête, tout le monde participe à la convivialité en apportant quelque chose à boire ou à manger. C'est ainsi que les habitants d'un quartier situé route d'Hallu ont fêté leur 10^{ème} fête.



Si la Fête des voisins ne peut pas tout améliorer au niveau des relations, elle participe, en tout cas, par ce moment généreux, à modifier le regard que nous avons sur les autres. Avec de la convivialité et de la décontraction, l'affaire est faite.

Comme le dit si bien Guy, un des habitants, « *C'est un moment généreux et festif, puisque tout le monde participe en apportant à boire et à manger. Et là, pas besoin de prouesses gastronomiques, on fait goûter un petit plat que l'on réussit bien, le principal est de participer* ». Et en plus la chaleur et le soleil étaient au rendez-vous.

DES BONNES NOTES EN CETTE FIN D'ANNEE SCOLAIRE....

Le 21 juin est reconnu depuis 1985 comme le jour de la fête européenne de la musique.



Il y a donc eu à Chaulnes, ce jeudi 21 juin, en plein air, et avec un musicien qui a joué en direct, avec la participation de ses enfants, de la musique bien vivante, qui a réjoui toutes les personnes venues s'asseoir et même danser devant la librairie-salon de thé « Livres enchantés ».

C'était un événement très attendu, annoncé depuis longtemps par le bulletin municipal de Chaulnes étant donné la notoriété de l'artiste invité: **Alexandre DOMINOIS**, connu internationalement comme le prouvent ses ventes de CD à l'étranger. Artiste qui a confirmé ses talents d'animateur pour toutes les générations présentes ce soir-là, et dont la prestation a connu géographiquement de larges retentissements dans les réseaux sociaux, où le nom de Chaulnes a rebondi en ricochets sur internet. Les notes de musique se sont transformées en très bonnes notations.

L'association « Clément, un ange contre le harcèlement » a pu présenter ses objectifs tout en invitant à ce que l'ambiance de fête puisse aider à vivre ensemble.

Les gastronomes qui ont pu aussi acheter des tartes flambées au stand de la Ch'tite Alsacienne ont été comblés en associant le plaisir du palais et le plaisir des yeux et des oreilles. Le lieu, en face de La Poste, a rendu visible à beaucoup de monde cette manifestation de la musique comme plaisir à partager, comme moment présent qui fait résonner les notes de joie dans les têtes pour plusieurs jours, voire jusqu'au prochain rendez-vous, à la même date l'année prochaine.



LA VIE VARIEE D'UN BARYTON, LE DIMANCHE 17 JUIN A L'ÉGLISE DE CHAULNES.

Un concert solo exceptionnel d'Andrew Field qui a duré environ 02h00, y compris l'entracte, a ravi le public.

Un voyage à travers les différents personnages que le baryton dépeint, du fun de « Figaro », de « Il barbière di Siviglia », au personnage sinistre du « Baron Scarpia de Tosca ».

Chaque aria a été introduit pour améliorer l'appréciation du public.



ECLATS DE LIRE EN SOMME 2018

Du 02 juillet au 31 août 2018 : Comme chaque année, les médiathèques de Terre de Picardie ont le plaisir de mettre en place l'opération "Eclats de lire en Somme" organisée par la Bibliothèque départementale de la Somme.

Cette initiative est à destination des adolescents âgés de 11 à 16 ans. N'hésitez donc pas à vous rapprocher de vos bibliothécaires afin qu'ils puissent vous remettre une petite carte sur laquelle vous donnerez votre avis sur un des deux documents choisis parmi la liste de livres sélectionnés.



POUR VOUS INSCRIRE IL VOUS FAUT :

Remplir le formulaire de renseignements remis lors de votre visite à la médiathèque.
Présenter un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.
Régler le montant de l'adhésion* fixé par le règlement

5 € : Adultes résidents de la CCTP.

8 € : Adultes extérieurs à la CCTP.

Gratuit : Pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, Handicapés, les allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours.

Règlement du concours

- Vous devez avoir lu au moins deux livres de la sélection
- Vous devez être âgé de 11 à 16 ans
- La critique du livre choisi doit porter sur l'un des 10 livres de la sélection de l'année en cours et doit être argumentée (J'aime/ je n'aime pas, pourquoi ?).
- En retour de votre participation, vous recevrez un chèque lire de 10 euros.

**FERMETURE ANNUELLE
DE LA MEDIATHEQUE RAOUL FOLLEREAU DE ROSIERES
DU 13 AU 25 AOUT 2018**



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'assemblée générale des Donneurs de sang de Chaulnes et ses environs s'est tenue le 30 mars 2018 à la salle des votes de la mairie en présence de M Thierry Linéatte, de M Frédéric Letuppe, président de l'Amicale de Ham représentant l'Union Départementale.

Mme Martin Marie-Aimée et M Cheval étaient excusés.

2017 a permis d'accueillir 140 donneurs répartis sur 3 collectes, ce qui est très encourageant pour les bénévoles qui installent le matériel et assurent l'accueil et la permanence lors de celles-ci.

Des diplômes ont été remis sur place à :

Mme **Grattenioix Betty** pour 10 dons

M **Anthiocus Hervé** pour 105 dons

Et seront remis ultérieurement à :

Mme **Waesselynck Anne-Sophie** de Framerville Rainecourt

Mme **Hubert Mélanie** de Vermandovillers

Mme **Delacroix Mélina** de Maucourt

Pour 10 dons.

Merci de noter les 2 prochaines collectes :

Mercredi 8 août 2018

Mercredi 14 novembre 2018

Au centre socio-culturel

De 14h à 18h

Nous assurons de toute notre sympathie à notre vice-président Jacques Moret suite à la perte de Josiane qui était notre contrôleur aux comptes.

*A très bientôt,
La présidente
Marie-Aimée Beulque*

ASSOCIATION LOCALE CPG/CATM- TOE/OPEX-Vves CHAULNES

La parole
aux
associations

Bien le bonjour à toutes et à tous,

Parlons d'abord de notre **congrès cantonal du 24 mars** organisé par le président Robert Darras et qui s'est tenu à Chaulnes cette année. Bonne réussite de ce congrès, je remercie tous les bénévoles qui ont aidé à cette réunion de travail que ce soit de Chaulnes, Dompierre, Assewillers, Berny, etc... Une avancée dans ce congrès, la date limite pour obtenir la carte des Combattants a été portée au premier juillet 1964. Les personnes qui étaient en AFN avant cette date peuvent prétendre à cette carte, me contacter (26 rue Odon-Dumont à Chaulnes ou au 06 14 82 22 58) ou contacter Robert Darras à Fresnes-Mazancourt.

Lors de cette réunion, de nombreuses médailles ont été remises (porte-drapeau, mérite fédéral, fidélité). Ce congrès s'est achevé par un bon repas préparé par l'Institution, Stéphane Bartkowiak ; Merci à tous les participants.

Le 15 avril a eu lieu le congrès des AFFAA (Anciens des Forces Françaises en Allemagne et Autriche) qui s'est tenu à Chaulnes en présence des personnalités communales et aussi des amis Belges représentant les AFFAA de Belgique.

Après les comptes-rendu de l'année écoulée, des médailles ont été remises : Thierry Linéatte s'est vu remettre la médaille des AFFAA Franco-Belge ; puis à son tour il a remis la médaille de la ville de Chaulnes à Daniel Varin Président puis à Daniel Doneux Président des associations Combattants Belges.

Un vin d'honneur offert par la commune et un copieux repas préparé par Stéphane, traiteur à Chaulnes, ont clôturé ce congrès.

Pour information, cette année **le congrès départemental s'est tenu à Pertain le 26 mai** et environ 250 personnes y ont participé.

N'oublions pas notre Assemblée Générale qui s'est tenue à la salle Saint Didier de Chaulnes, en présence de Mr le Maire, du Président Cantonal et des membres de notre association (une trentaine). Une assemblée qui s'est avérée positive et qui s'est suivie d'un repas barbecue convivial que tout le monde a apprécié.

Pour cause de santé, aucun voyage n'a pu être organisé cette année, mais j'espère bien l'an prochain.

Néanmoins, **notre repas dansant du 22 septembre**, animé par un orchestre, reste d'actualité ;

Au menu : Apéritif, choucroute garnie, fromage, dessert.

Les tarifs (boisson non comprise) : 15€ (adulte) / 10€ (enfant de moins de 12 ans)

Réservation (avant le 15 septembre) : 06 14 82 22 58 (ACPG) / 03 22 83 96 88 (OCLC)

Je vous espère nombreux amis Chaulnois(es) et adhérents.

Merci d'avance et à bientôt.

Serge LAMPERNESSE

Président



Comité de Jumelage CHAULNES, ses environs et EDEMISSEN



Le Comité de jumelage a tenu son Assemblée Générale le 23 mars 2018 en présence de Monsieur Philippe Cheval, président de la Communauté de communes « Terre de Picardie », de Monsieur Thierry Linéatte, maire de Chaulnes, ainsi que d'autres élus.

Madame la présidente a remercié tous ces élus pour leurs indéfectibles soutiens. Elle a également remercié les nombreux adhérents présents à cette réunion. Ils manifestent dit-elle : *« l'intérêt et l'attachement de toutes et tous à notre Association qui fêtera ses 50 ans l'année prochaine »*.

Le rapport moral, le bilan des activités ainsi que le bilan financier ont été adoptés à l'unanimité.

L'assemblée a ensuite renouvelé sa confiance aux membres du Bureau. Toutes les personnes qui se sont présentées ont été élues. Le bureau reste inchangé.

Pour le Week-end de l'Ascension, nous avons reçu nos amis d'Edemissen. Ils étaient 47 de tous âges à faire



le voyage, 91 ans pour le plus âgé et 6 ans pour le plus jeune. Parmi eux, seize jeunes de 11 à 16 ans (collégiens et karatékas) ont pu pour certains retrouver leurs correspondants et pour d'autres, dont c'était la première visite, découvrir un petit coin de notre France.

Les jeunes ainsi que leurs parents ont participé aux activités du week-end (visites de Lewarde et Arras le vendredi. Pétanque, judo, karaté le samedi matin et repas convivial le samedi soir).

La présence de ces jeunes est pour nous une satisfaction qui nous permet d'envisager la continuité de notre jumelage avec confiance.



Le Comité de jumelage recevra les membres du Bureau d'Edemissen les 10 et 11 novembre pour leur réunion annuelle.

Ensemble nous participerons aux commémorations et au concert du dimanche après-midi.

Se souvenir, pour aujourd'hui et demain, affirmer la paix et vivre la fraternité.

Au cours de ce week-end, Josiane MORET, membre de notre association depuis de nombreuses années nous a quittée.

C'est avec une infinie tristesse que nous avons vécu ce décès. Nous exprimons auprès de son époux, Jacques et de sa famille, toute notre peine et nous les assurons de notre soutien.

Nous garderons de Josiane sa simplicité, sa gentillesse, son sourire et sa disponibilité pour accueillir.

**La présidente,
Marie-Françoise AVEZ**

L'école de musique de Haute Picardie

En septembre 2018, l'école de musique fêtera ses 20 ans !

Disciplines enseignées :

Flûte traversière, clarinette, cor d'harmonie, trombone, tuba, batterie, piano, orgue, guitare classique, guitare jazz, basse électrique, solfège, éveil musical, chorale, classe d'orchestre, ensemble de guitares



Les portes ouvertes le 30 juin de 14h00 à 17h30

Tarifs rentrée 2018-2019

(Membres de la Com de Com)

Éveil musical, Chorale		50,00 €
Solfège seul		72,00 €
1 instrument	1 ^{er} enfant	144,00 €
	2 ^{ème} enfant	129,00 €
	3 ^{ème} enfant	114,00 €
2 instruments	1 ^{er} enfant	240,00 €
	2 ^{ème} enfant	210,00 €
	3 ^{ème} enfant	186,00 €

Rétrospectives :



Site Internet : <http://emhp.fr.gd>
 Mail : ecoledemusiquedehautepicardie@laposte.net
 Lieu des cours : 20 place Henri Sy – 80320 Lihons
 Contact : 06.17.59.85.88



Concert Orgue, Voix,
 Conte Musical et
 Instruments le 26 mai.



« Alice » basé sur
 l'œuvre de Lewis
 Carroll le 23 juin.



Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes

À VENIR, AU CENTRE SOCIO-CULTUREL :

>> Dimanche 05 août 2018	BOURSE AUX ANTIQUITÉS MILITAIRES / RÉDERIE
>> 1 ^{er} Septembre & 06 octobre 2018	LOTOS QUINES
>> Samedi 22 septembre 2018	SOIRÉE ACPG (repas dansant)
>> Samedi 29 & Dimanche 30 septembre	SALON DE LA MINIATURE
>> Samedi 13 octobre 2018	FESTIVAL OVERDRIVE
>> Dimanche 21 octobre 2018	THÉ DANSANT (section Danses de Salon)
>> Dimanche 28 octobre 2018	FUGU CHAULNES
>> Mercredi 31 octobre 2018	APRÈS-MIDI HALLOWEEN

LOTO QUINE

Les dates des prochains lotos sont les suivantes :

Samedi 1^{er} septembre, Samedi 06 octobre, au centre socio-culturel.

1 carton : 1,50€ / 13 cartons : 15€ / 27 cartons : 30€ / Carton spécial pour bon d'achat 100€ : 3€

BOURSE AUX ANTIQUITÉS MILITAIRES

Cette édition 2018 de la Bourse aux antiquités militaires, organisée avec le Sapeur Picard de Roye, se déroulera une fois de plus au centre socio-culturel et proposera de nombreux stands. Une réderie se tiendra sur le parking du centre (**emplacement gratuit sauf pour les commerçants**).

Tarif : 2€



SALON DE LA MINIATURE

Un week end exceptionnel pour découvrir le monde enchanté du modélisme dans une exposition de maquettes géantes et animées...

Machine à vapeur et ses wagons au 1/10 fonctionnant sur 12m de voie, camions radiocommandés de plus de 3m, des maquettes MECCANO de grues géantes, manèges... Des maquettes animées et motorisées. Le maximum de la miniature avec des circuits à l'échelle 1/220^e, des locomotives de 3cm de long...

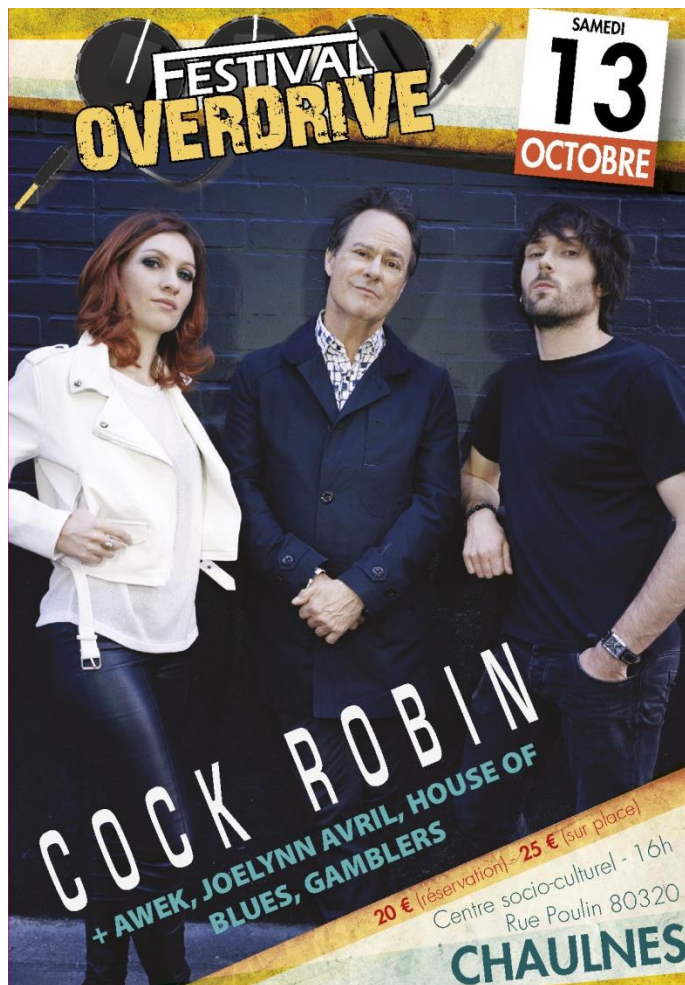
Des avions géants de plus de 3m d'envergure, des planeurs, des drones (avec le Club d'Aéromodélisme du Santerre) et les bateaux prêts à naviguer des membres du modèle Yacht Club Picard.

Et aussi des diaporamas historiques militaires évoquant la 2^e guerre mondiale, ainsi que l'évocation de la bicyclette à travers les âges...

Gratuit pour les enfants / + de 12 ans : 2.50€ / Organisé avec l'AMFRA



FESTIVAL OVERDRIVE



Le festival Overdrive ouvrira ses portes le samedi 13 octobre 2018 au centre socio-culturel, dans une ambiance plus Pop que pour les éditions précédentes, avec les Américains de **COCK ROBIN**.

Le chanteur / auteur / compositeur d'origine Peter Kingsbery est toujours aux commandes du groupe depuis 1982 !

En première partie : **Awek** (formation qui vient de Toulouse), **Joelynn Avril** (de Région Parisienne) qui a fait ses débuts avec le groupe Tai Phong (le 1^{er} groupe de Jean-Jacques Goldman). Elle intervient également sur les tournées de Michael Jones depuis 2009 et a enregistré Wild Horse en 2012 avec ce dernier. Il y aura également **House Of Blues** (venant d'Abbeville) et enfin **Gamblers** (groupe d'Amiens).

Tarif : 20€ (sur réservation) / **25€** (sur place)

Horaires : Ouverture des portes dès 16h00

La réservation est possible en Mairie.

FUGU CHAULNES

La 7^{ème} édition de l'exposition sur la culture Japonaise qui aura le soutien de l'association Tergnier Game Show.

Au programme, du retro gaming, de l'Aïkido (démonstration), de l'origami, du karaoké, des blind tests, etc... Avec une restauration de spécialités japonaises sur place.

De 10h à 18h / Adultes : 2€ / - de 16 ans : 1€ / - de 6 ans : gratuit



FESTIF HORROR

Une fête d'Halloween pour les enfants et les adolescents sur le thème d'Harry Potter. Différents stands, comme le Magical Potion ou la Roulette du Sorcier, du maquillage, activités manuelles...

Au centre socio-culturel.

Renseignements à venir très prochainement.

RETROSPECTIVES

LOTOS

Avril / Mai / Juin 2018

Beaucoup de participation pour ces lotos, avec de nombreux lots mais aussi des bons d'achats.

TOUS EN BRIQUES

21 & 22 avril 2018

Cette deuxième édition de l'exposition LEGO a été un succès, avec de gros stands qui ont fait rêver les (nombreux) visiteurs. Nous remercions les exposants.



William Van Dijk
(exposant)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Juin 2018

L'assemblée générale de l'OCLC a eu lieu au centre socio-culturel de Chaulnes. A l'issue, un bureau avec quelques changements :

Arnaud Noblécourt : président / **Simon Linéatte** : vice-président / **Jean-Pierre Francelle** : vice-président

Benoît Gance : trésorier / **Chantal Bertin** : vice-trésorière

Philippe Velay : commissaire aux comptes / **Rachel Codina** : vice-commissaire aux comptes

Didier Ebelman : secrétaire / **Benjamin Ogné** : secrétaire

À noter également, de nouveaux bénévoles apportent leur aide à l'association.

Le poker Club Chaulnois

Nous sommes déjà 43 adhérents et nous en attendons encore ! Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année. Les tournois se déroulent une fois par mois et possibilité de faire une « soirée découverte ». Ils ont lieu le samedi ; l'ouverture des portes se fait à 18h et les parties démarrent à 19h, à la salle Saint-Didier, les :

21 juillet, 18 août, 22 septembre, 20 octobre, 24 novembre, 08 décembre

Pour tout renseignement : M. Géraut au 07 70 74 28 38





MONTÉE HISTORIQUE POUR LES SÉNIORS DU CLUB ! ACCESSION EN RÉGIONAL 2 HAUTS DE FRANCE

JÉRÔME BROQUET – JORDAN LESTURGEZ – LUCAS MOREL – FLORENT TERRIER – DYLAN DELPORTE
GREGORY FERREIRA – TONY BARVIAU – FRANCK TROJONOWSKI – JUGURTA BETRUNE – PIERRE
PERCHEVAL – LOGAN ROMANOWSKI – GEOFFREY MELLIER – ROMAIN LASSON – ZACKARIA AHAMAM
FLORIAN DOSSU – PAUL COURTIN – JEREMY DA COSTA – ROMAIN CORDE – ROMAIN BRIDOUX.

Après une saison de dur labeur, seulement deux défaites sur l'ensemble de la saison. Avec un groupe où 7 descentes étaient assurées, l'équipe de Chaulnes a su se montrer combative. Avec une équipe composée en majeure partie de jeunes formés au club, c'est une accession en R2 (ancienne ph) qui s'ouvre à eux. C'est une montée historique pour le club, 1^{ère} fois que l'équipe atteint ce niveau, 2^{ème} meilleure défense et meilleure attaque du championnat.

Merci de nous avoir fait vibrer tout au long de la saison ainsi qu'à Mr Brailly (entraîneur) et Mr Da Costa (adjoint).

3 JOUEURS DU CLUB (U13) ONT PASSÉ TOUS LES TESTS PRÉLIMINAIRES DE SELECTION ET ONT DONC PARTICIPÉ AU STAGE D'ENTRÉE AU POLE ESPOIR DE LIEVIN.



Après ce stage c'est Lou Alexandre (gardien) qui a été retenu pour rentrer au centre de formation. Paul Vantghem et Mathias Kassim Isse sont, quant à eux, sur liste d'attente. C'est une grande chance pour chacun d'eux. L'an prochain ces 3 joueurs auront le plaisir de jouer sous les couleurs de l'Amiens SC (club professionnel local). Une opportunité pour nos joueurs formés au club depuis leur plus jeune âge. Ils avaient été notamment contactés par d'autres clubs professionnels (Lens, Lille). Bravo à eux et aux éducateurs qui les ont fait progresser jusqu'à ce niveau.



FINALE RÉGIONALE U13 A ST OMER, LES ÉQUIPES DE CHAULNES RÉPONDENT PRÉSENTES !

Les 5 et 6 mai 2018, les U13 et les U13 féminines ont participé à la finale régionale de la coupe de France U13 qui se déroulait à st Omer, après avoir passé la phase locale et départementale. Seulement 3 clubs de la Somme avaient réussi à se qualifier chez les garçons (Camon, Abbeville et Chaulnes) et seulement 2 chez les filles (Amiens SC et Chaulnes). La qualification en finale régionale prouve une fois de plus que nos jeunes font partie de l'élite dans le département. Lors de ce tournoi ils ont eu l'occasion de rencontrer les plus gros clubs professionnels de la région tels que Lille, Lens, Dunkerque, Chambly, Arras, Lievin, etc... hébergés à l'hôtel, les jeunes auront ce souvenir gravé dans leur mémoire.

Bravo aux jeunes et aux éducateurs Jerome Brailly et Pauline Corde.

WEEK-END A L'AJ AUXERRE POUR LES U8-U9 ET U10-U11

Grace à des liens d'amitié créés avec le club professionnel d'Auxerre, le club s'est déplacé pour un week-end au centre de formation. Au programme : match Auxerre – Bourg en Bresse, suivi d'une partie de bowling et d'une nuit à l'hôtel. Le lendemain, visite du centre de formation, rencontre face aux jeunes auxerrois et parisiens, à noter, de très bons résultats de nos jeunes lors de ces oppositions.





Les séniors féminines terminent 3^{ème} de leur championnat, l'équipe 2 termine quant à elle juste derrière avec la 4^{ème} place. Bonne saison pour une première année. L'objectif est de passer en foot à 11 d'ici 2 ans.

Les U18 ont accédé à la ½ finale de coupe de Somme. L'année passée ils avaient remporté cette coupe et cette année avec un effectif réduit, ils ont réussi à passer les phases finales. C'est un beau parcours. Bravo à eux et également à Eric Metgy leur entraîneur.

DÉPLACEMENT À L'AMIENS SC

Une soixantaine de jeunes footballeurs de l'AAE Chaulnes ont découvert, mardi 10 avril 2018, le stade de la licorne, antre de l'Amiens SC. Dans la foulée les 10 filles et les 50 garçons ont pu se mesurer à des équipes jeunes du club, avant d'assister à un entraînement de l'équipe de ligue 1, sur les terrains situés derrière le stade. Cette journée est la cerise sur le gâteau d'une semaine de stage de perfectionnement technique qui s'est terminé le vendredi 14 avril. Les jeunes, des U10 aux U13, ont pu visiter le stade, les vestiaires, mais aussi le centre de formation, avance l'entraîneur, Jérôme Brailly, dont les relations avec l'Amiens SC ont permis d'organiser la journée. Nous avons déjà fait ce type de déplacement l'année dernière. Comme l'an passé, les enfants ont également pu faire ramasseurs de balles et accompagner lors d'un match les joueurs de ligue 1 ; une opération qui fait le plus grand bonheur des enfants et qui se pérennise.

Les U6 – U7



Les U8 – U9 féminines



Les U15 sont en finale de la coupe du Santerre, elle s'est déroulée le dimanche 17 juin au stade de Rosières en Santerre face au Montdidier AC. Cette équipe qui évolue en élite départementale a de peu raté son accession en régional à cause d'un grand nombre de blessés en 2^{ème} partie de saison.

Un club qui bouge... ... pour porter les couleurs de notre commune dans toute la région Hauts de France.



Vermand – 11/03/18



Ham – 08/05/18



Méaulte – 29/04/18



Fouilloy – 27/05/18



Morcourt – 20/05/18

Un club qui reçoit... ... la Fête du vélo le dimanche 3 juin 2018



65 participants sont venus pour cette nouvelle édition de la Fête du Vélo afin de découvrir la pratique du cyclotourisme sur les divers circuits proposés. A l'issue de cette balade gratuite, les participants se réunissent autour du verre de l'amitié et les enfants sont récompensés.



Dimanche 17 juin... la Randonnée Chaulnoise



<155 participants à la 42^{ème} édition de la Randonnée Chaulnoise, 131 cyclos, venus de toute la région Hauts de France ont découvert les différents parcours passant par la Vallée de la Somme.

Les 24 marcheurs se sont promenés autour de notre commune.

Les enfants ont été récompensés pour leur participation en présence de Monsieur Thierry Linéatte, Maire de Chaulnes et Monsieur Philippe Cheval, Président de la Communauté de Communes Terre de Picardie.

43 personnes ont participé au repas servi à l'issue de cette manifestation.



Brevet Cyclo de la Montagne de Reims



20 chaulnois se retrouvent sur le Brevet de la montagne de Reims le dimanche 24 juin. 8 marcheurs dont la petite Eloïse et 12 cyclos ont représenté le Cyclo Club Chaulnois sur les différents parcours champenois proposés.



Agenda du Club 2018

2nde Ouverture Club, Découverte du cyclotourisme, le samedi 22 septembre 2018 à 14h30 – Place de la Mairie – Gratuit

CyCloCément

Le Président
Daniel REMY

Vous voulez nous rejoindre...
... 03.22.84.67.23

le tourisme à vélo



Une nouvelle saison se termine pour le Judo Club Chaulnois, celle-ci est marquée par un nombre de licenciés constant depuis trois ans, soit une soixantaine de judokas.

Toutes les catégories d'âges sont représentées : des babys aux Seniors permettant au club une représentation au sein des différentes manifestations locales et nationales.

Sur les compétitions labélisées, le club obtient d'excellents résultats :

Marylou LENGLET, ayant intégré le Pôle Espoir d'Amiens, termine 1^{ère} au championnat Hauts de France et se qualifie pour les championnats de France.

Léo LENGLET termine 2^{ème} au départemental et 5^{ème} en demi-finale France.

Lola RUBIGNY, 1^{ère} au départemental et 5^{ème} à la coupe régionale benjamine.

Yannick ELISABETH 3^{ème} à la coupe régionale benjamin.

A noter également que deux judokas adultes ont participé à leurs premières compétitions cette année : COUTURIER David et Sébastien RUBIGNY qui terminent tous les deux 2^{èmes} de leur catégorie au tournoi d'Abbeville, 3^{èmes} au tournoi de Soissons et une participation au championnat des ceintures de couleurs. Plusieurs podiums ont également été réalisés par nos poussins et mini-poussins sur les interclubs.

Quatre de nos judokas sont allés combattre au tournoi des 5 continents (36 nations représentées) à Toulouse :

Marylou LENGLET est championne en minime avec une première place

Coralie DIEVAL termine 5^{ème} en senior

Elisa RUBIGNY non qualifiée en cadette mais s'est bien défendue face à des ceintures noires et marrons pour sa première année de judo

Léo LENGLET finit 7^{ème} en cadet

Ces bons résultats sont le fruit d'une équipe enseignante qualifiée, dynamique et motivée ne comptant pas leurs heures à l'enseignement de cet art.

L'ensemble du club félicite Melle DIEVAL Coralie et M. LENGLET Dimitri qui ont obtenu leur certificat de qualification professionnelle.

Vous voulez découvrir notre sport ?

3 séances gratuites vous sont proposées pour tous les âges.

Les cours sont assurés : **Le mardi de 17h30 à 20h45** par tranche d'une heure selon le niveau
 Le vendredi de 18 h à 20h sur 2 cours selon les âges.
 Le samedi de 10h45 à 11h30 pour les babys

La cotisation annuelle pour un judoka est de 150 Euros, 140 euros pour le deuxième et 130 euros pour le troisième judoka d'une même famille.

La licence annuelle est de 38 euros assurance comprise.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président, Dimitri LENGLET au 06 10 97 93 42.

MARCHE RANDONNÉE CHAULNOISE

Voici l'été et la chaleur, mais ce n'est pas une raison pour ne pas profiter encore et toujours des bienfaits de la marche.

Toutes nos sorties pédestres ont lieu en matinée durant l'été, qu'il s'agisse de la randonnée classique (10 à 12 kms), de la marche nordique (8 à 10 kms) ou de la rando santé (5 à 7 kms)... mais :

COMMENT ÉVITER UNE INSOLATION OU UN COUP DE CHALEUR ?

Quelles précautions prenez-vous ou faites-vous prendre aux personnes avec vous quand vous randonnez ?
Voici une liste non exhaustive de précautions faciles à suivre :

- Protégez votre tête avec un chapeau, bob, casquette ou autres.
- Portez des vêtements de couleur claire qui absorbent moins les rayons infrarouges provenant du soleil. Les vêtements en coton peuvent être bien adaptés par temps chaud car ils absorbent l'humidité et permettent de rester plus au frais.
- Buvez de l'eau en quantité suffisante. Pour cela, emmenez assez d'eau. Ne sous-estimez pas la quantité d'eau dont vous avez besoin quand vous randonnez par temps chaud, vous auriez plus de chance de souffrir d'une insolation.
- Buvez de l'eau régulièrement. N'attendez pas d'avoir soif pour le faire. La sensation de soif signifie que vous êtes déjà déshydratés et risquez plus facilement une insolation.
- Évitez les boissons alcoolisées qui augmentent la déshydratation. Par contre, vous pouvez boire des boissons pour le sport et des boissons légèrement sucrées ou salées.
- Faites des pauses – dans des endroits frais ou aérés tant que possible – pour faire redescendre la température de votre corps.
- Mettez-vous à l'ombre dès que possible. Sinon protégez-vous à l'aide de vêtements ou autres abris de fortune.
Faites attention à laisser de l'air circuler pour vous refroidir, ne vous enroulez pas dans des vêtements.
- Mouillez-vous le front et la nuque régulièrement. Vous pouvez même vous mouiller entièrement...
- Évitez de marcher aux heures les plus chaudes. Marchez le matin et le soir, quand il fait plus frais. Vous pouvez même commencer à marcher le matin et vous arrêter quand il fait trop chaud pour manger, faire une sieste (pas au soleil), lire, profiter du paysage, etc... Vous pouvez ensuite repartir quand il fait moins chaud un peu plus tard dans l'après-midi. Cela nécessite un peu de préparation.



Le groupe rando santé en sortie au Chemin des Dames.



Sur les sites du Chemin des Dames.

Le samedi 14 avril : Le Chemin des Dames, encore une très belle sortie, sous le soleil : on peut dire que les chemins étaient assez boueux à cause des pluies précédentes mais les parcours au bord de la rivière et vers l'abbaye de Vauclair furent si agréables que l'on oublia vite ce léger ennui. Après un très bon repas dans une auberge de la région, nous avons pu nous faire une idée précise de la vie de nos soldats lors de la visite de la Caverne du Dragon et la journée s'est terminée par l'ancien village de Craonne aujourd'hui abandonné.

Le samedi 21 avril se furent 15 marcheurs répartis en 3 équipes qui se sont retrouvés pour le Rando Challenge découverte à Raincheval (au nord d'Albert) joli village fleuri et vallonné. Partis de l'église en passant par le château, nous avons pu découvrir sous un beau soleil, une région que personne ne connaissait et comme on dit : qui vallait le coup d'être connue. Pas de grands gagnants cette année mais beaucoup de plaisir.

16 et 17 juin : Sortie au Lac Du Der... encore une vraie réussite avec un temps idéal pour marcher... bien que quelques sérieux coups de soleil furent à déplorer. Deux marches au bord du lac : 7 kms, puis après un copieux pique-nique tiré du sac, encore 2 marches de 7 et 10 kms au bord de l'eau et en forêt avec de splendides vues sur la région. Diner et nuit au Campanile de St Dizier dans



Rando challenge... Joyeuse ambiance conviviale

une ambiance festive.

Après une nuit réparatrice et un bon petit déjeuner, encore une marche de 4 kms pour découvrir l'ancien site inondé par la mise en eau avec l'église de Champaubert puis le lac et sa base nautique. L'après-midi visite de la ville de Troyes : 7 kms dans une ville magnifiquement restaurée : un vrai plaisir pour les yeux et du bonheur pour tous.



Le groupe sur le site de Champaubert.

- **Samedi 21 juillet** : journée à Compiègne, marche et visite du wagon de l'armistice.
- **Samedi 25 août** : Longe côte et marche randonnée à Ault et Mers le Tréport.
- **Et le clou de la saison, le 17 septembre** départ pour une semaine en Espagne pour découvrir les Asturies.

Vous voulez nous rejoindre :

Pierre Cattani : 06 79 79 05 72 - Site : randochaulnes.com



Lac du Der

Les "Trésors du Santerre"

Chaque deuxième dimanche du mois a lieu le marché du terroir avec différents exposants. Un produit local est mis en avant chaque mois.

MAI

EN MAI, LE PRODUIT A L'HONNEUR ÉTAIT LES ASPERGES PROPOSÉES PAR MR. PICARD ET MME VERVACKÉ.



JUIN

EN JUIN, LE PRODUIT A L'HONNEUR ÉTAIT LES FRAISES AVEC DIFFÉRENTES PRÉPARATIONS COMME LE SIROP, LA CONFITURE OU ENCORE LE PÉTILLANT, PRODUITS PROPOSÉS PAR MR GUILLAUME BLEUET DE CHUIGNES.



JUILLET

EN JUILLET, LE PRODUIT A L'HONNEUR ÉTAIT LE MIEL AVEC TOUS LES PRODUITS DÉRIVÉS COMME LE PAIN D'ÉPICE.

CES PRODUITS SONT PROPOSÉS PAR MR GÉRARD LÉGUILLIER : LE BERGER DES ABEILLES.



Voici le calendrier des prochaines dates du marché campagnard :

- Dimanche 12 août: **le cidre**
- Dimanche 9 septembre: **l'andouille**
- Dimanche 14 octobre: **les vendanges**

CONSULTER UN AVOCAT

Les prochaines consultations gratuites assurées par un avocat, de 14h à 16h :

Vendredi **03 août**

Vendredi **14 septembre**

Vendredi **12 octobre**

Vendredi **09 novembre**

Vendredi **14 décembre**

MUTUELLE NÉGOCIÉE

La mutuelle négociée permet à chaque habitant de bénéficier d'un régime complémentaire à la Sécurité Sociale à moindre coût. Ce dispositif est libre d'accès, sans condition de ressources et couvre tous les postes de dépense santé traditionnels.

La mutuelle Just, leader des mutuelles négociées en Hauts de France, a développé des gammes spécifiques, à même de répondre aux besoins des administrés de la commune.

Une réunion publique aura lieu le mercredi 26 septembre à 18h, à la salle de la mairie.

La mutuelle Just offre également des avantages aux licenciés et associations sportives, ainsi que pour les bénéficiaires d'une affectation longue durée.



LES RÉSEAUX 4G DE TÉLÉPHONIE MOBILE SE DÉPLOIENT À CHAULNES

Le réseau mobile 4G d'Orange sera prochainement mis en service sur Chaulnes. **Dans certains cas, la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par antenne râteau** (et sans conséquence sur la réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique).

Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'**Agence Nationale des Fréquences (ANFR)** et les opérateurs mobiles.

SI VOUS CONSTATEZ DES PERTURBATIONS, SIGNALEZ-LES :

0 970 818 818

Appel non surtaxé

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

www.recevoirlatnt.fr

En cas de suspicion de brouillage par la mise en service d'un site 4G, vous êtes recontacté d'ici quelques jours maximum pour programmer l'intervention d'un antenniste.

Des solutions identifiées pour remédier aux perturbations causées sont financées par les opérateurs de téléphonie mobile.

Vous pouvez bénéficier d'une intervention gratuite.



INITIATIVE SOMME : DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT À VOTRE PROJET D'ENTREPRISE

VOUS AVEZ UN PROJET DE :

Création d'entreprise : commerce, artisanat, services, santé, diversification agricole...

Reprise d'entreprise

Installation en profession libérale

Développement d'activité : commerce, artisanat, TPE, PME

NOS MODALITÉS D'INTERVENTION :

Prêt à taux zéro, financement participatif, intermédiation bancaire, garantie financière

Entretiens individuels sur rendez-vous à Terre de Picardie :

- Les **29 août et 24 octobre** à **Estrées Deniécourt**
- Les **26 septembre et 28 novembre** à **Rosières en Santerre**

Contactez **Stéphanie DEBRAY**, Chargée de Mission

07 76 08 36 17 / 03 22 22 30 63 / sdebray@initiative-somme.fr

www.initiative-somme.fr



Vous souhaitez faire des travaux d'amélioration dans votre logement ?

Des aides existent, renseignez-vous
(Rénovation énergétique, autonomie, adaptation au handicap)

Point Rénovation Info Service
03 60 12 45 00 (appel gratuit)



monprojet.anah.gouv.fr
Une aide en ligne qui change tout !

LES 8 ÉTAPES DE VOTRE DOSSIER :

PRISE DE CONTACT

Vous prenez contact avec le Point Rénovation Info Service du département qui vérifie votre éligibilité et vous propose plusieurs « opérateurs », partenaires de l'Anah.

Ou

Vous vous inscrivez sur le service en ligne monprojet.anah.gouv.fr

AIDE AU MONTAGE DU DOSSIER

L'opérateur de votre choix vous aide au montage de votre demande de subvention Anah et vous accompagne pour établir le plan de financement de votre projet.

INSTRUCTION DU DOSSIER

Les instructeurs de la délégation locale de l'Anah vous délivrent un récépissé de dépôt et instruisent votre demande.

DÉCISION D'ATTRIBUTION

La délégation locale de l'Anah vous notifie le montant de la subvention accordée.

RÉALISATION DES TRAVAUX

Les travaux, conformes au projet validé, sont exécutés par des entreprises professionnelles du bâtiment.

AIDE AU MONTAGE DU DOSSIER DE PAIEMENT

L'opérateur vous accompagne pour constituer le dossier de demande de paiement de la subvention.

INSTRUCTION DU DOSSIER DE PAIEMENT

Votre demande de paiement est transmise à la délégation locale de l'Anah pour mise en paiement.

ENGAGEMENTS

Vous devez occuper votre logement à titre de résidence principale, pendant 6 ans à compter de la demande de solde.



Les conseillers des Points Rénovation Info Service (PRIS) de l'Anah

Ils vous informent sur les aides possibles en fonction de votre situation financière et du projet de travaux envisagés.

Les Opérateurs

Ce sont des spécialistes agréés ou habilités sur le département qui vous conseillent dans votre projet et vous aident à monter votre dossier de demande de subvention.

Les instructeurs de l'Anah

Ils sont chargés d'étudier la recevabilité des dossiers de demande de subvention. Ils sont garants de l'application de la réglementation de l'Anah.

Un exemple de financement

Vous êtes une famille de 4 personnes, propriétaire d'un pavillon des années 70 près d'Abbeville. Vos revenus annuels sont de 28 000 €.

Pour mieux vous chauffer, tout en dépensant moins, vous décidez d'isoler votre maison par l'extérieur et de remplacer votre vieille chaudière à fioul par une chaudière performante.

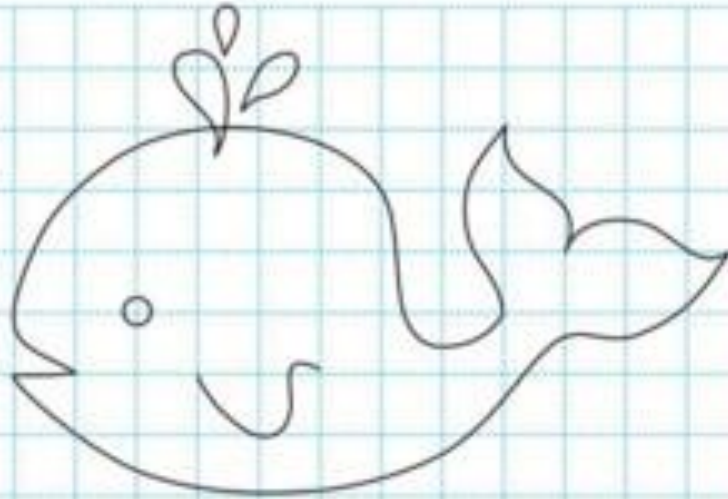
Les devis s'élèvent à 23 000 € (HT) pour un gain énergétique de 53 %.



* selon les priorités de l'Anah et sous réserve des conditions d'attribution.

Ces aides de rénovation énergétique sont cumulables avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et l'éco-prêt à taux zéro

Vacances à la mer



Reproduis le dessin de la baleine en t'aidant du quadrillage.



Charade

Mon premier est un oiseau que l'on dit voleur

Mon second est un outil qui coupe le bois

Mon troisième est une négation

Mon tout est aimé par les enfants en été

Réponse: piscine

Les dernières batailles : avril-août 1918.

(Cet article fait suite à celui du Bulletin d'avril 2018)

Du 24 mars au 26 avril, les affrontements sont particulièrement meurtriers et destructeurs ; les Allemands croient la victoire à leur portée. Les Alliés comprennent que la bataille est décisive.

Comme l'écrivent les professeurs J.-J. Becker et Gerd Krumeich, « du côté français, on ignorait l'état réel de l'armée allemande et d'ailleurs, malgré cet état, les craintes des Français auraient pu se réaliser. La situation était sur le fil du rasoir. »

L'offensive allemande s'essouffle :

Le 27 mars, les Allemands prennent Montdidier puis Moreuil le 30 mars. Mais ils sont tenus en échec à Grivesnes. La journée la plus rude est celle du 4 avril. Ludendorff jette 300 000 hommes sur la gauche et le centre de la 1^{ère} Armée commandée par le général Debeney. Celle-ci tient bon. A bout de souffle, les divisions allemandes ne parviennent pas à percer ; leurs lignes de communication s'allongent considérablement et, à travers une région dévastée, le ravitaillement suit difficilement. Partout, soldats du Commonwealth et « poilus » résistent et ne cessent de se renforcer.

Les 24, 25 et 26 avril, en une ultime tentative sur Amiens, les Allemands occupent Villers-Bretonneux dont ils sont chassés le lendemain par les Australiens.

Le 28 mai, une opération, certes locale mais de grande portée symbolique, est menée avec succès par une division américaine, avec l'appui de l'artillerie française, sur le village de Cantigny, à 6 km à l'ouest de Montdidier.

Le 4 juillet, en 1 heure, grâce à une opération bien combinée entre infanterie, chars et avions, les Australiens du général Monash prennent Le Hamel qui domine la vallée de la Somme.

Et le 8 août, la IV^{ème} Armée du Commonwealth (général Rawlinson) et la 1^{ère} Armée française (général Debeney), placées sous le haut-commandement de Sir Douglas Haig, déclenchent la contre-offensive qui va les mener à la victoire. Les troupes du Commonwealth attaquent entre l'Ancre et la Luce, les Français entre la Luce et Boulogne-la-Grasse, en direction de Chaulnes. Ils sont appuyés au sud par la 3^{ème} Armée du général Humbert.

Le jour de deuil de l'Armée allemande :

Sur l'ensemble du front, les allemands reculent. Ludendorff comprend qu'il ne maîtrise plus les événements. Dans ses Mémoires, il estimera que le 8 août est « le jour de deuil (schwarze Tag) de l'Armée allemande ».



Le Général Debeney

Les Allemands reculent mais en s'accrochant au terrain : le « ravin d'Harbonnières » (aujourd'hui « vallée Brioche »), Herleville, Vermandovillers sont le théâtre de violents combats. De part et d'autres, les pertes sont importantes.

Dans leur élan, les Australiens s'emparent d'un canon de marine monté sur voie ferrée qui tirait sur Amiens (25km).

Le 11 août, appuyés par des tanks, ils prennent Lihons après trois jours de combats et perdent 1 600 hommes tués, blessés ou disparus. Ils entreprennent l'encerclement de Chaulnes mais, dans la nuit du 23 août, l'Armée française prend le commandement du secteur tandis que les troupes australiennes sont dirigées sur Péronne. Les 34^{ème} et 35^{ème} Divisions du général Nollet sont chargées de poursuivre l'offensive.



La relève s'effectue au cours de la nuit du 24 au 25 août sous un violent bombardement d'obus explosifs et toxiques. Le 59^{ème} RI perd la moitié de son effectif ce qui n'empêche pas son 3^{ème} Bataillon d'attaquer à l'aube du 27 août et de prendre successivement le Bois d'Amberg puis le Bois Triangulaire et le Bois Kratz.



En fin de journée, le 83^{ème} RI s'empare de la lisière sud de Chaulnes. Pour échapper à l'encerclement, les Allemands doivent abandonner la ville. Le matin du 28 août, le 3^{ème} Bataillon du 83^{ème} RI pénètre dans ce qui reste de la ville et la traverse sans combat. Chaulnes est libérée.

Au sud de Chaulnes, le 88^{ème} RI relève la 11^{ème} Brigade Canadienne sur le secteur de Chilly et, le 27, s'empare des tranchées ennemies.

La poursuite s'organise en direction de la Somme et de la ligne Hindenburg, gênée par les mines préparées par les Allemands dans les abris qu'ils abandonnent. A Omiécourt, l'une d'elle explose peu après l'arrivée des unités françaises, causant d'importants dégâts sans toutefois faire de victime.

Marcel QUEYRAT
Président cantonal du
Souvenir Français



Commémoration du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale à CHAULNES

Thème retenu : La paix et la liberté

Programme des manifestations du 08 au 11 Novembre 2018

- *Exposition ouverte aux scolaires et au public, au centre socio culturel,*
- *Concert de l'orchestre de Picardie, à l'église de CHAULNES,*
- *Inauguration d'une stèle de la paix et plantation d'arbres près du monument aux morts,*
- *Conférences, au centre socio culturel,*
- *Aubades des batteries-fanfares de LIHONS et EDEMISSEN, au SARCOM et aux écoles,*
- *Cérémonie communautaire du 11 novembre,*
- *Concerts sous chapiteaux : 4 batteries-fanfares, dont une allemande et une britannique.*



Commémoration des Combats
de la Somme - 100 ans plus tard